



## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2024

---

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 16 décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Prey, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien VOLTOLINI, Maire.

Étaient présents : Mesdames Sylvie DUBOIS, Nathalie DULIZE, Jacqueline LA ROSA, Françoise LE VERGE et Sylvie PELTA. Messieurs Alex BOUTELET, Lionel BOLAND, Dominique DAVARD, François GRAND, Olivier KERBART, Jean-Louis RAT, Pascal JACQUES, Stéphane MOREAU et Damien VOLTOLINI.

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de Séance : Madame Pauline DESPLANQUES

**Début de la séance : 18h30**

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre deux mil vingt-quatre a été adopté au début de la séance. Les Conseillers Municipaux présents au Conseil ont signé le registre des procès-verbaux.

**Ordre du jour :**

### **1° Protection Sociale complémentaire des Agents Communaux**

Lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire présentait la Protection Sociale Complémentaire proposée par la MNT pour les Agents Communaux. Toutes les démarches ont été effectuées, les agents ont été informés, et la saisine ayant été acceptée lors du Comité Social Territorial du 10/12/2024. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer à ce sujet afin de pouvoir signer l'adhésion à la convention de participation à hauteur de 7 € par mois par Agent adhérent.

**Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent pour cette proposition et autorisent le Maire à procéder à toutes les formalités afférentes et à signer tous documents relatifs à l'adhésion à la présente convention de participation.**

### **2° Avenant proposé par le Centre de Gestion pour un partenariat autre que la MNT**

Le CDG 27 se propose de rechercher une autre compagnie d'assurance, il propose de souscrire à un avenant, lui donnant mandat pour procéder à une demande de tarification pour un contrat d'assurance risque statutaire, ce qui pourrait être plus intéressant financièrement que la MNT. La recherche d'assurance est gratuite et cela n'engage aucune dépense.

**Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent pour cette proposition et autorisent le Maire à procéder à toutes les formalités afférentes et à signer tous documents relatifs à l'adhésion à la présente convention de participation.**

### **3° Choix des Agents Recenseurs pour le recensement de la population 2025**

Pour le recensement de la population, deux agents recenseurs ont été choisis. Madame DESFRESNES-GRANJA Laure, ayant déjà de l'expérience en tant qu'agent recenseur, et Madame LHOMMET Inès.

Les agents participeront à deux demi-journées de formation, à partir du 6 Janvier, suivi d'une tournée de reconnaissance leur permettant de connaître leur district avant la période de collecte. (du 16 Janvier au 15 Février 2025)

Un contrat d'accroissement temporaire d'activité, d'une durée totale de 70 heures sera rédigé.

### **4° Travaux de la Maison des Associations**

La demande de fonds de concours pour la rénovation de la Salle des Associations ayant été refusée par l'EPN (Evreux Portes de Normandie), Monsieur le Maire demande au conseil si le projet de rénovation est maintenu, à la charge totale de la commune. Pour rappel le devis retenu est de 11 664.80 € HT.

Considérant le souhait du conseil municipal de pérenniser la maison des associations qui a plus de 20 ans, et les revenus générés par les locations aux particuliers, le conseil municipal décide de maintenir le projet de rénovation. La rénovation est envisagée du 7 avril 2025 au 20 avril 2025.

**Vote : 13 voix votent pour cette proposition. Françoise LE VERGE s'abstient**

### **5° Proposition d'un budget pour l'achat de jeux extérieurs pour l'école maternelle.**

Au mois de septembre 2024, le conseil municipal a voté pour la construction d'une aire jeux pour l'école. Des subventions ont été demandées.

Dans l'attente de la réponse aux demandes de subventions et du début des travaux, Monsieur le Maire propose d'acheter des jeux extérieurs pour l'école maternelle pour un budget maximum de 1000 € donné à l'école.

Il est précisé que le choix des jeux est laissé aux enseignantes à la condition qu'ils soient destinés à un usage en extérieur pour l'école maternelle, qu'ils soient conformes à la réglementation et aux normes en vigueur sachant qu'ils pourront être contrôlés pour conformité par un organisme externe.

**Vote : 14 voix votent pour cette proposition.**

### **6° Renouvellement du bail de la parcelle jouxtant le cimetière communal**

**A)**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire dans les mêmes termes que précédemment, le bail de parcelle XA 10 de 2504 m<sup>2</sup> à Monsieur BOURGEOIS Didier, pour la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2024 au 30 Septembre 2025.

Le bail annuel passe de 35.73 € à 37.59 € conformément à l'indice dédié.

**Vote : 14 voix votent pour cette proposition.**

**B) Dénonciation du bail de la parcelle jouxtant le cimetière communal : Afin de réutiliser la parcelle XA10 de 2504 m<sup>2</sup> jouxtant le cimetière communal, les élus font part de leur volonté de reprendre possession du terrain. Le bail sera dénoncé à la suite de ce conseil dans le respect du délai de prévenance légal.**

**Vote : 14 voix votent pour cette proposition.**

### 7° Achats de sapins de Noël

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal décide d'acheter des sapins de Noël auprès de l'APE « Canailles de Prey » pour un montant de 64 €

**Vote : 14 voix votent pour cette proposition et autorise le Maire à la réaliser l'écriture comptable.**

### 8° Points projets :

THEME	COÛT PREVISIONNEL	AVANCEMENT DU PROJET
ETUDE PROJETS EGLISE	Rénovation vitraux : 153 k€ Entrée PMR : 97 k€ Frais Architecte : 3,6 k€ + 10 % soit env 28,6 k€ (honoraires payables au fur et à mesure avancement mission	Obtention Subvention DRAC : 20 % sur étude soit 3,7 k€ Devis signé auprès Architecte, → premiers travaux diagnostics le 19/11 . Les prochaines demandes de subventions à la fin du diagnostic et obtention des devis 'département, Fondation du Patrimoine, Drac pour travaux.
ETUDE PROJETS GARE	Coût non déterminé à ce stade Convention CAUE27 : 3k€ financement 100% commune	La main est aux élus de la commune écriture d'un cahier des charges ; écriture d'un premier brouillon réalisée, à consolider en groupe. Appel à projet européen à lancer
ETUDE STADE	Rénovation éclairage : opération terminée Les projets futurs seraient : rénovation pelouse Stade d'honneur, rénovation pelouse Stade d'entraînement, rénovation Club-house.	Intégré dans le projet Village d'Avenir
SIEGE27 : TRAVAUX SUR L'ENTREE DE LA RUE DE VILLENEUVE	Travaux DP et EP (distribution et éclairage publics) : 61 k€ Télécom : 18 k€	Reste à charge commune 20 % sur DP et EP ; 30% sur partie télécom. Travaux en cours. Remplacement éclairage public par LED réalisé secteur Empire/Garencières Travaux réalisés. Prey non retenue pour une nouvelle tranche de travaux en 2025, positionnement pour 2026

EPN : REFECTION ENTREE DE VILLE COTE EVREUX	Projet conduit par Service Voirie EPN, ouvert depuis plusieurs années (création d'un îlot central sur RD52 et modification entrée Rue de Villeneuve).	Le projet avance (cf dernière commission voirie EPN) avec une mise en œuvre envisagée courant 2025.
REFECTION VOIRIE-PARKING CITY-STADE	Projet non démarré	
AMENAGEMENT MARE NOUETTES	5,8 k€	Part commune 20 % : 1,17 k€ (budget 2024) Travaux réalisés en novembre
PLANTATION ARBRES ENTREE DU VILLAGE, PLACE CARDIN ET PETANQUE	Projet validé par le CM de septembre 2024 pour la Place Cardin à hauteur de 16700 € HT	Intégré dans le projet Village d'Avenir. Demande de subventions faites à : Département, Fonds Verts et EPN

THEME	COUT PREVISIONNEL	ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET
ECOLE : REMPLACEMENT FENETRE COULOIR	Projet non démarré	En cours d'étude.
TOITURE ATELIER	Projet non démarré	
PEINTURE MAISON DES ASSOCIATIONS	Devis 11,7 k€	EPN Fonds de concours 50 % (restructuration...) Projet non retenu par les Fonds de Concours EPN : → décision de faire prise lors du Conseil du 16/12/2024
SECURITE DU VILLAGE PAR VIDEO SURVEILLANCE	Choix achat (1° devis reçu : 72,7 k€+3,5 k€ par an entretien) ou location (959€ par mois pour totalité des points ou 599 € par mois pour 4 points)	Obtention d'une remise de 20€/mois sur le contrat validé lors du dernier Conseil. Signature réalisée le 23/12. Prochaine étape : devis pour installation électrique sur l'un des points .
INSTALLATION DE 3 BORNES INCENDIE	11,6 k€ pour les 3 bornes	Obtention 80 % de subvention par EPN + dép : en attente date de disponibilité Entreprise EHTP pour les 2 derniers PEI du projet. Demande DETR réalisée. Installations en cours de réalisation.
ACHAT DE 2 DEFIBRILATEURS		En cours. Demande faite auprès EPN
ECOLE : TABLEAU BLANC NUMERIQUE	Projet non démarré	Ce point sera abordé lors de la rencontre avec l' Inspecteur d'Académie prévue le 10/1/2025
ECOLE : MOBILIER	Projet non démarré	

ECOLE : JEUX EXTERIEURS	Projet en cours de montage 2 premiers devis obtenus 19,5 k€ et 23,6 k€ option 1 structure toboggan+ 1 jeu sur ressort sur reconstruction sur plateforme existante Option démontage plateforme existante : 5,7 k€ par cursus (uniquement démolition et enlèvement)	Projet retenu lors du Conseil de septembre : jeu en bois de robinier pour 35337,41 € TTC Entreprise Jullien – Pacy sous réserve d'obtention des subventions suivantes : 30 % département + 30 % EPN : en attente retour décisions
CHEMIN ET MARE RUE DE GARENCIERES	Première version du dossier non retenue par le CM de septembre. Dossier à retravailler.	Intégré dans le projet Village d'Avenir Fonds Verts Agence de la Ruralité EPN
PARKING ANGLE DU FOUR A PAIN	Projet non démarré	

### **9° Questions diverses :**

- Suite à la Commission Voirie EPN de décembre, un budget de 50 k€ a été alloué à la réfection de la voirie en sortie de village par la Rue des Fortelles.
- Délibération Cimetière : Madame Dubois rappelle les démarches entreprises depuis plusieurs années au sujet des concessions abandonnées. Compte tenu de l'espace restant disponible dans le cimetière (21 emplacements + cavurnes d'incinération) et du coût important d'une éventuelle opération de retrait des 22 tombes abandonnées (26084 €), les élus décident l'arrêt de la procédure, avec le maintien d'une veille en terme de sécurité de ces concessions par les Agents Municipaux.

**Vote : 11 voix votent et valident cette proposition ; 3 votes contre Madame Sylvie DUBOIS et Messieurs Olivier KERBART et Alex BOUTELET.**

- Accord du Conseil Municipal pour attribuer au maire les délégations n° 11 (règlement des honoraires des avocats, huissiers et experts) et 16 (possibilité pour le maire d'intenter des actions en justice et de défendre la commune).

**Vote : 14 voix votent pour cette proposition.**

- Points chocolats : Compte-tenu d'une anomalie constatée lors du vote de ce point au cours du Conseil de novembre, il est décidé de reporté l'âge d'attribution à 80 ans (habitants née en 1944 ou avant), permettant ainsi, à budget constant, un grammage supérieur.

**Vote : 12 voix votent et valident cette proposition ; Monsieur Lionel BOLAND s'abstient et Madame Sylvie DUBOIS vote contre.**

\* **Boîte à livres** : Recherche d'une solution pour la remise en état de la boîte située place de la Forge.

\* **Doctobus** : L'ensemble du Conseil rappelle que toutes les activités sont strictement interdites dans la maison des associations lors du passage du Doctobus, un rappel en ce sens sera fait aux utilisateurs concernés.

**Fin de la séance : 20h54**